

Appel à contribution pour la publication d'une édition spéciale de la revue

CESAG Research Paper

"Administrations publiques africaines face aux défis contemporains de la société : entre réformes, besoins de formations et performance"

Avril 2023

I. Contexte

Depuis 1980, la modernisation de l'administration publique est au centre des préoccupations des gouvernants africains soucieux de s'adapter aux mutations sociales, technologiques, économiques et politiques induites par la mondialisation, et par ailleurs aux exigences citoyennes pour une meilleure performance de l'action publique et le développement. Plusieurs générations de réformes institutionnelles sont alors conduites par les États à cet effet, ciblant aussi bien des objectifs de croissance économique et de bien-être des populations, mais également des dimensions touchant à l'amélioration de la vie publique, notamment la lutte contre la corruption et le favoritisme, l'inclusion et la représentativité des groupes vulnérables, la participation des citoyens, l'imputabilité et la transparence, etc. Les résultats de ces politiques de réformes administratives sont généralement mitigés (Manning, 2001) en raison de leur complexité du point de vue de la portée idéologique, culturelle, technique et technologique ; mais aussi à cause de la dimension politique de toute réforme qui appelle à des choix de valeur souvent controversés ; et enfin à cause d'un écart de compétences nécessaires au sein des administrations publiques pour concrétiser le changement visé.

L'apparition du *New Public Management* (NPM) à la faveur des vents de changement dans les années 1980 a introduit un nouveau paradigme et la rupture avec la bureaucratie¹ dans l'administration publique (Charbonneau, 2012) qui évoque "*un monde de papiers et de lenteurs, et renvoie à une administration tentaculaire et tatillonne, voire oppressive ou arbitraire*" (Kada & Mathieu, 2014). Le NPM introduit un ensemble de dispositifs et de pratiques qui visent à accroître le contrôle sur le travail des agents publics et à augmenter la productivité (Hood, 1991). L'idée de base est que la gestion classique de l'État doit être repensée afin de passer d'une logique d'« *administration publique* » à une logique de « *management public* » (Mazouz et al., 2015). Trois dimensions seraient alors considérées : le *contrôle des moyens* afin de maîtriser les coûts ; la *responsabilisation des acteurs* en vue d'autonomiser des managers et la *prise en compte des parties prenantes* à savoir l'introduction de l'action publique et du travail public dans des réseaux élargis de parties prenantes (Abord de Chatillon & Desmarais, 2012). Au regard de ce nouveau paradigme, comment les administrations publiques africaines s'adaptent-elles ? Quelles stratégies pour la reconfiguration d'une administration publique africaine peu performante et la rationalisation des structures et des processus, avec comme toile de fond la réduction des coûts de l'action publique et la promotion d'un meilleur service à l'utilisateur ? Quels sont les déterminants de la qualité d'une administration publique au service des citoyens ? Quels leviers actionner pour améliorer la performance de l'action publique et favoriser la croissance économique et le bien-être

¹ Selon le [dictionnaire de l'administration publique](#), la bureaucratie [...] s'est aussi imposé pour exprimer le mépris du gâchis et des travers ridicules de l'administration publique. La définition sociologique (ou wébérienne) de la bureaucratie l'associe à un vocable technique. Il s'agit là d'une définition laudative puisqu'elle renvoie à une administration dont l'action est encadrée juridiquement et dont les fonctionnaires sont recrutés par concours, travaillent dans un secteur spécifique, n'obéissent qu'aux devoirs objectifs de leur fonction, respectent le principe hiérarchique et accomplissent une carrière linéaire et réglée. Dans un sens plus péjoratif, l'expression peut être assimilée à celle de « système bureaucratique » ou de « machinerie d'État ». Elle évoque un monde de papiers et de lenteurs, et renvoie à une administration tentaculaire et tatillonne, voire oppressive ou arbitraire... (p. 48-50)

des populations ? Quels rôles peuvent jouer les universités et les écoles d'enseignement supérieur pour soutenir la mise en œuvre et le succès de ces politiques de réforme ? Comment la formation universitaire devra-t-elle se réinventer pour répondre aux besoins changeants dans les administrations publiques africaines en termes de contenus de formations, de flexibilité et d'adaptabilité aux personnels des administrations publiques, etc.? Comment mobiliser les technologies éducatives pour soutenir ce processus ?

Cet appel à contribution s'inscrit dans la perspective de la publication d'une édition spéciale de la revue CESAG Research Paper, consacrée à l'édification d'une administration publique efficace, transparente, responsable et inclusive, qui soit au service des citoyens et du développement durable des pays africains. Il s'agit d'une contribution originale du CESAG à l'avancement de l'état des connaissances sur les enjeux liés à la modernisation du service public et au perfectionnement des agents de l'État. Le CESAG bénéficie dans ce cadre de l'appui de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) pour la mise en œuvre du projet de "*Mise à niveau de dispositifs de capacitation durable des agents de l'État sénégalais pour une administration publique tournée vers l'avenir*" qui soutient la production de cette édition spéciale de la revue.

II. Axes de recherche

Pour faire face à la complexité des enjeux contemporains dans les administrations publiques africaines, la revue CESAG Research Paper invite les chercheurs, les professionnels, les étudiant-e-s au doctorat, les praticiens et les intervenant-e-s dans différents domaines (éducation, administration, emploi et formation, gestion, etc.) à présenter des travaux de recherche théoriques et/ou empiriques sur les axes de recherche ci-après, sans s'y limiter :

Axe 1 : Bureaucratie et nouveau management public en Afrique

Axe 2 : Qualité et accessibilité des services publics aux citoyennes et citoyens

Axe 3 : Mesure et évaluation de la performance de l'administration publique en Afrique

Axe 4 : Besoin de compétence et développement des capacités des agents de l'administration publique²

Axe 5 : Transformation digitale et optimisation du service public

Axe 6 : Inclusion et genre dans l'administration publique

Axe 7 : Gouvernance de l'administration publique en Afrique

Axe 8 : Éthique et déontologie dans le service public

Axe 9 : Décentralisation et gouvernance locale

² Formation initiale comme formation continue

Les travaux des auteurs femmes sont très attendus et donc vivement encouragés.

III. Calendrier

- 1- Réception des avis d'intention : **jusqu'au 30 mai 2023** - *L'avis d'intention doit présenter le titre provisoire, l'axe choisi et un résumé de 500 mots maximum.*
- 2- Évaluation des résumés et notifications aux auteur-e-s de leur présélection: **15 juin 2023**
- 3- Réception des manuscrits : **jusqu'au 30 août 2023**
- 4- Évaluation des manuscrits par les réviseurs et notification aux auteur-e-s de leur sélection définitive, sous réserve de correction, ou rejet : **30 septembre 2023**
- 5- Correction de leur manuscrit par les auteur-e-s concerné(e)s et soumission de la version finale : **jusqu'au 30 octobre 2023**

L'avis d'intention et le manuscrit sont à envoyer à l'adresse projetgiz@cesag.edu.sn dans les délais prescrits.

Les auteurs sont invité(e)s à respecter la politique éditoriale et éthique de la revue CESAG Research Paper.

IV. Normes de présentation

- **Format du fichier** : MS Word (*.doc ou *.docx) ou Libre Office (*.odf).
- **Police** : Arial [Times New Roman] – taille 12 – interligne 1,5.
- **Taille du texte** : 5.000 à 10.000 mots maximum - notes, bibliographie et annexes comprises
- **Auteur-e-s** : nom et prénom(s) de tous les auteurs (les initiales ne sont pas acceptées), affiliation institutionnelle, adresse électronique du ou des auteur-e-s. Une * doit être accolée au nom de l'auteur à qui doit être adressée la correspondance et son numéro de téléphone fourni en note de bas de page.
- **Tableaux et figures** : inclus dans le texte.
- **Format des appels de référence bibliographique** :
Pour un-e auteur-e (Nom de l'auteur-e, année) : p.ex. (Loye, 2020)

Pour deux auteurs : (Nom de 1^{er} auteur & Nom du 2^e auteur, année) : p.ex. (Ménard & Ndiaye, 2021)

Pour trois auteurs ou plus : (Nom du 1^{er} auteur et al., année), p.ex. (Ouédraogo et al., 2022)

Concernant les citations, il faudrait préciser les pages correspondantes, p.ex. « Les élections municipales et législatives de novembre 2012 ont mis en exergue les violences faites aux femmes au sein des partis politiques » (Loye, 2021, p.193).

Lorsque la citation porte sur plus d'une page, on précisera ces pages dans la référence : p.ex. (Loye, 2021, pp.193-194)

Bibliographie : les références citées dans le texte doivent figurer dans la bibliographie, et toutes les entrées dans la bibliographie doivent renvoyer à une (ou plusieurs) référence dans le texte.

Format des entrées bibliographiques : APA. 7^e édition qui peut être consultée à [Setting Up the APA Reference Page | Formatting & References \(Examples\) \(scribbr.com\)](https://www.scribbr.com/fr/formats-references/apa/)

Ordre alphabétique des noms, retrait négatif de 1.27 cm, interligne double.

▪ **Organisation du manuscrit et normes rédactionnelles**

Résumés : Les articles doivent inclure un résumé (500 mots maximum) en français et anglais. Les résumés doivent décrire le but de l'article, la méthodologie et les principaux résultats. Les résumés ne doivent pas contenir d'équations, de formules mathématiques ou de citations. Les acronymes doivent être mis entre parenthèses à la suite de leur nom au long, p.ex. institutions de microfinance (IMF).

Mots clés : Les mots clés (5 à 8), en français et en anglais, suivent les résumés.

Corps du texte : Le corps du manuscrit est généralement composé des sections principales suivantes : INTRODUCTION, DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE, RÉSULTATS ET DISCUSSION, CONCLUSION, RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES. D'éventuels REMERCIEMENTS se placent après la CONCLUSION.

Les titres des sections principales (niveau 1) sont écrits en lettres majuscules en caractère gras avec numérotation (1). Les titres des sous-sections (niveau 2) sont écrits en lettres minuscules (sauf la première lettre) en caractère gras et avec numérotation (1.1). Par la suite, les titres de sous-sections (niveaux 3 et 4) sont

écrits en minuscules (sauf la première lettre) en caractère gras en faisant suivre la numérotation (1.1.1, 1.1.1.1).

Nombres et unités de mesure : En français, on utilise la virgule pour séparer les décimales dans les nombres ; en anglais, on utilise le point. Les unités de mesure et les abréviations doivent être conformes au système international (SI).

Équations et formules : L'utilisation de MathType est fortement recommandée pour les équations et formules ; éviter de les écrire en mode texte. Les équations doivent être centrées entre les marges avec un numéro d'identification en chiffres arabes entre parenthèses à l'alignement de la marge droite du texte. Les symboles utilisés dans les équations doivent être définis dans le corps du texte qui suit l'équation.

Autres consignes :

- Acronyme : doit être explicité clairement lors de sa première utilisation dans le texte ainsi que dans chaque tableau et figure.
- Dates : doivent être présentés selon la séquence jour-mois-année en français et en anglais.
- Heure : doit être présentée selon la forme hh:mm (ex. 08:00) dans le système international de 24-h en français et en anglais.

V. À propos de CESAG Research Paper

Le CESAG Research Paper (CESAG-RP) est une revue de publication scientifique, nouvellement éditée par le Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion (CESAG), et destinée à la valorisation des travaux de recherche sur des thématiques diverses en sciences de gestion et en économie appliquée en Afrique. Le CESAG-RP est publié sous un double format : support physique et version électronique en accès-libre à partir du site internet du CESAG. Les manuscrits sont évalués par les pairs en double aveugle.

VI. Co rédacteurs invités

Prof. Abdoulaye Anne

Sociologue de l'éducation intéressé par les enjeux de qualité et de pertinence de l'éducation, Abdoulaye Anne est professeur agrégé au Département des fondements et pratiques en éducation à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval. Il a un grand intérêt pour l'analyse comparée des politiques qui organisent le champ éducatif ainsi que des pratiques qui les traduisent. Les recherches actuelles de M. Anne portent sur (1) la question du sens des politiques de décentralisation de l'éducation pour les

acteurs, (2) celle de la place de l'innovation et de l'implication des parties prenantes de l'éducation dans la conception des politiques éducatives et (3) celle des aspects cognitifs liés à la réussite de la mise en œuvre des politiques éducatives.

Prof. Natalie Rinfret

Natalie Rinfret est professeur titulaire à l'Ecole Nationale d'Administration Publique (ENAP) à Québec au Canada et titulaire de la Chaire en leadership dans le secteur public. Ses recherches portent principalement sur le développement du leadership en tant que stratégie d'amélioration des performances de l'État, sur le rôle des femmes dans des environnements non traditionnels et sur le transfert de connaissances. Ancrée dans la pratique, elle a créé un programme de recherche et de développement pour la relève à haut potentiel du gouvernement du Québec. Elle est auteur de plusieurs publications scientifiques et a reçu de nombreux prix et distinctions pour ses contributions à la recherche en administration publique. Elle est titulaire d'un Ph. D. en psychologie sociale de l'Université d'Ottawa au Canada.

VII. Membres du comité scientifique

1. Amadou Lamine DIA, CESAG, Sénégal
2. Mouhamed El Bachir WADE, UCAD, Sénégal
3. Jean François CASTA, Dauphine, France
4. Bassirou TIDJANI, UCAD, Sénégal
5. Ababacar MBENGUE, URCA, France
6. Christian CADIOU, UBO, France
7. Saidatou DICKO, UQAM, Canada
8. Trevor HOPPER, USE, Royaume-Uni
9. Adja Anassé ANASSE, UAOB, Côte d'Ivoire
10. Bertrand SOGBOSSI BOCCO, Parakou, Bénin
11. Hervé NDOUME ESSINGONE, INSG, Gabon
12. Felix ZOGNING NGUIMEYA, UQO, Canada
13. Birahim GUEYE, UGB, Sénégal
14. Seydou SANE, UGB, Sénégal
15. Balibié Serge BAYALA, CESAG, Sénégal
16. Madi KOUANDA, 2ie, Burkina Faso
17. Birahim GUEYE, UGB, Sénégal
18. Altante Désirée BIBOUM, UDLA, Cameroun
19. Fatou DIOP SALL, UCAD, Sénégal
20. Emmanuel C HOUNKOU, UAC, Bénin
21. Boubacar BAIDARI, UAM, Niger
22. Alain KENMOGNE SIMO, Yaoundé II, Cameroun
23. Ndiouma NDOUR, UASZ, Sénégal
24. Judith GLIDJA, UAC, Bénin
25. Daby POUYE, Cogent Finance, Burkina Faso
26. Jean-Michel SAHUT, IDRAC, France
27. Adama DIAW, UGB, Sénégal
28. Pam ZAHONOGO, Ouaga II, Burkina Faso

29. Jean-Michel SERVET, GIG, Suisse
 30. Eric SOUBEIGA, SFI, Sénégal
 31. Mohamed DIA, UL, Canada
 32. Pawoumodom Matthias TAKOUDA, UL, Canada
 33. Rakesh JORY, Southampton, Royaume-Uni
 34. Modou DIENG, UADB, Sénégal
 35. Hadiza MOUSSA SALEY, CESAG, Sénégal
 36. Aboudou OUATTARA, CESAG, Sénégal
 37. Philippe LASSOU, UG, Canada
 38. Bertin CHABI, CESAG, Sénégal
 39. Abdou DIAW, CESAG, Sénégal
 40. Seydi Ababacar DIENG, UCAD, Sénégal

VIII. Références

- Abord de Chatillon, E., & Desmarais, C. (2012). Le Nouveau Management Public est-il pathogène ? *Management international / International Management / Gestión Internacional*, 16(3), 10-24. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1011413ar>
- Boudreau, C. (2017). Les axes de développement du gouvernement électronique. In N. Michaud (Ed.), *Secrets d'États? : les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains* (pp. 911-936). Presses de l'Université du Québec.
- Hood, C. (1991). A Public Management For All Seasons? *Public Administration*, 69(1), 3-19. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9299.1991.tb00779.x>
- Kada, N., & Mathieu, M. (2014). *Dictionnaire d'administration publique*. Presses universitaires de Grenoble. <https://ebookcentral.proquest.com/lib/concordiaab-ebooks/detail.action?docID=5837314>
- Loye, A. S., Frenette, E. r., & Kobiané, J.-F. o. (2020). *Évaluation de l'effet des caractéristiques de pré-admission et de l'expérience du système universitaire sur la persévérance aux études en sciences et technologies à l'université au Burkina Faso* Université Laval]. WorldCat.org. Québec. <http://hdl.handle.net/20.500.11794/66759>
- Mazouz, B., Rousseau, A., & Sponem, S. (2015). Le gestionnaire public en question: La difficile conciliation des logiques bureaucratique et managériale. *Revue Française de Gestion*, 89-104,111-112.
- Murdoch, J., Doray, P., Comoé, É., Groleau, A., & Kamanzi, C. (2012). Les inégalités sociales et scolaires d'accès à l'enseignement supérieur Canadien. In M. Romainville & C. Michaut (Eds.), *Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur* (pp. 91-115). de Boeck.
- Romainville, M., & Michaut, C. (2012). *Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur*. De Boeck Supérieur. <http://ariane.ulaval.ca/cgi-bin/recherche.cgi?qu=a2551759>
- Zagré, A. (2007). *Regard sur l'enseignement supérieur au Burkina Faso* (P. U. d. Ouagadougou, Ed.).